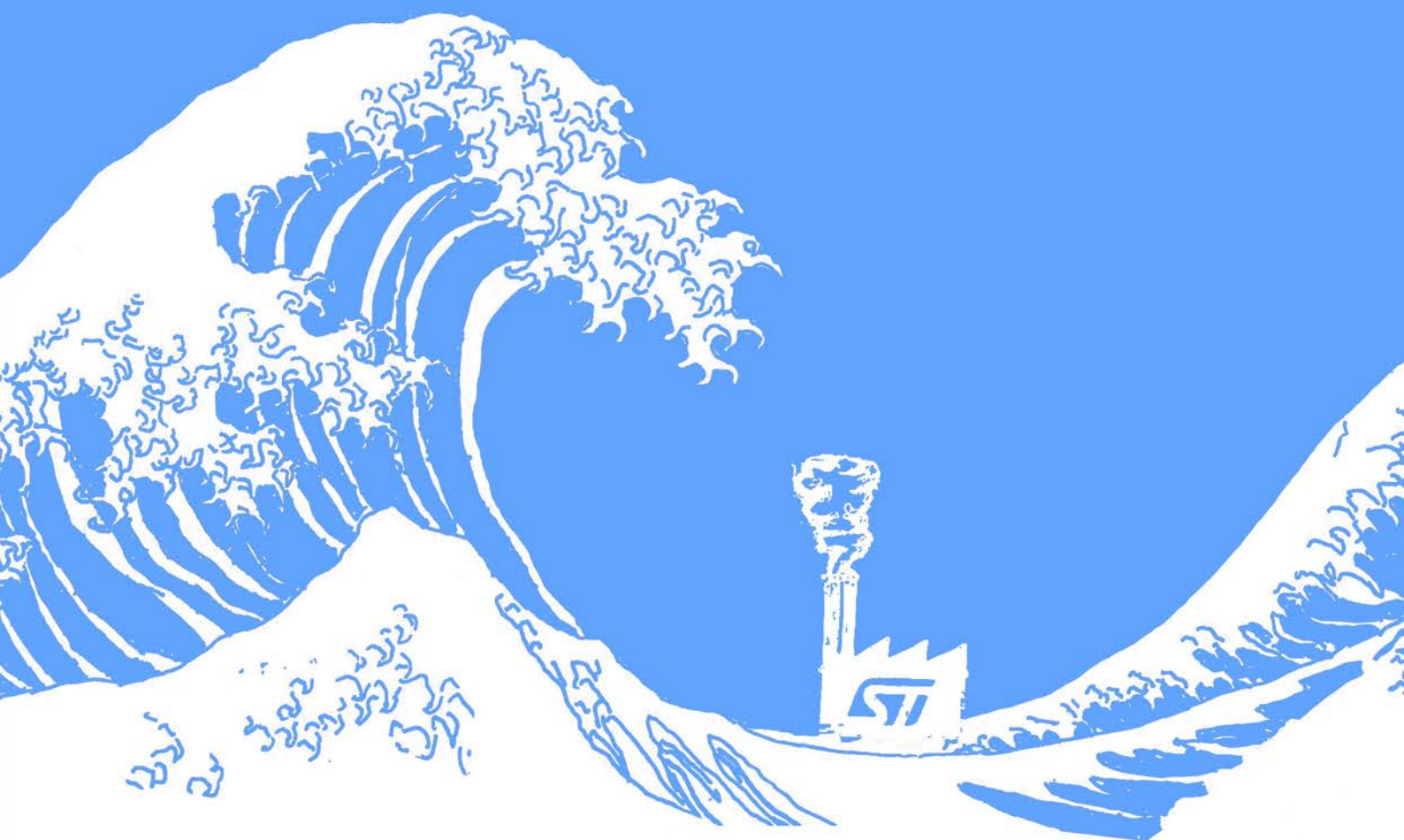


# CUL ET CHEMISE

Les pouvoirs publics au service  
des industriels de l'électronique





# INTRODUCTION

Le collectif STopMicro se bat depuis 2022 contre les agrandissements de deux usines de puces électroniques à côté de Grenoble, STMicroelectronics et Soitec.

Pour mener notre action de mobilisation (manifestations, actions diverses, édition de tracts...), nous nous livrons à un vaste travail de documentation, sur les aspects concrets et locaux des ravages du numérique.

Nous avons réuni dans cette brochure plusieurs textes qui traitent des rapports entre les pouvoirs publics et les entreprises de semi-conducteurs du Grésivaudan. Le point de départ est un compte-rendu d'action mené devant la Communauté de communes (« Tu déconnes, Serge, tu déconnes », page 2). Nous y distribuions le tract « Nous ne sommes pas d'affreux bétonneurs » (reproduit page 5). Interpellé-es par la véhémence de l'un des conseillers communautaires, nous avons mené l'enquête sur les liens économiques qui l'unissent à l'industrie électronique via l'entreprise Ectra (« Ectra : la machine à transformer les produits toxiques en or », page 8). Cette entreprise fait partie du vaste « écosystème » (c'est le terme consacré) qui se cache derrière STMicroelectronics et Soitec. Quand ces deux entreprises annoncent leur extension, c'est en fait tout un réseau économique qui frétille. Nous en avons analysé une partie dans le dernier texte, « Une extension = des extensions » (page 17).

De ce travail de documentation précis, il résulte la triste vérité qu'une fois de plus les relations entre industriels et politiques ressemblent à s'y méprendre à celles entre le bas du dos et des vêtements de corps.

**No puçaran !**

- 1 -

## « TU DÉCONNES, SERGE, TU DÉCONNES ! »

Lundi 29 septembre, nous nous sommes réuni-es devant la Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG). Nous avons distribué aux élu-es le tract « Les magouilles de la Communauté de communes pour livrer les terres du Grésivaudan aux industries de l'électronique » (à lire page 5) qui dénonce la soumission de la CCLG aux intérêts des industriels de semi-conducteurs et la collusion public-privé. Étaient aussi présents le collectif Grignon, Bern'Informé, le collectif Grésivaudan Non au Lyon-Turin, GRENE et EELV Grésivaudan, soit au total une trentaine de personnes dans une ambiance bon enfant.

### **Artificialisation sans bornes**

Nous étions déjà venu au même endroit deux ans auparavant pour proposer aux élus une dégustation d'eau, et nous avons commenté le conseil communautaire d'avril dernier, où il était question de nous. Cette fois, lors de ce rassemblement, nous avons montré comment depuis plusieurs années la CCLG œuvre à l'artificialisation du Grésivaudan en rendant possibles et en favorisant les projets des industriels de la microélectronique. Qu'il s'agisse de porter le projet d'extension de Soitec à sa place ou de fermer les yeux sur ses infractions. En effet, Soitec utilise illégalement une zone agricole, également zone humide, à des fins de parking, et ce avec la complaisance de la commune de Bernin et de la CCLG. Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres de la mansuétude dont font preuve les autorités avec ces entreprises.





Nous avons remis à Henri Baile (président de la CCLG) et à Jean-François Clappaz (adjoint à l'économie, au développement industriel et à la stratégie foncière) des tee-shirts avec leurs photos sur lesquels étaient inscrits « Non ! Je ne suis pas un affreux bétonneur. » (en référence à une déclaration des élus reprise dans le Dauphiné Libéré). Pour mieux rendre hommage à ces deux élus, plusieurs personnes dans l'assemblée portaient des masques à leur effigie. Nous avons également remis la Truelle d'Or à Jean-François Clappaz pour l'ensemble de son œuvre de bétonisation du Grésivaudan.

### **Quand les conseillers communautaires tentent de nous intimider**

Dans un précédent [article](#) nous avons évoqué la quasi-impossibilité à porter une parole publique critique sur la microélectronique dans le Grésivaudan du fait de l'auto-censure. Quand celle-ci ne suffit plus à faire taire les opposants, certains conseillers communautaires passent à l'action pour tenter de les museler. Les prises de parole des collectifs ont en effet été marquées par l'intervention musclée de Serge Pommelet.

À peine arrivé devant notre rassemblement, ce conseiller communautaire s'est dirigé vers les personnes au micro et leur a violemment ôté leurs masques. L'ambiance s'est immédiatement tendue, les gendarmes accourant vivement pour calmer ses ardeurs, tandis que l'entourage de M. Pommelet essayait de le raisonner : « Tu déconnes, Serge, tu déconnes ! ».





L'intervention de la maréchaussée ayant canalisé M. Pommelet, celui-ci commença par filmer les visages des opposants avec son téléphone (on se questionne sur l'utilisation que le conseiller communautaire compte faire de ces images), puis fut contraint de s'éloigner du rassemblement et de ronger son frein cigare au bec (« Un cigare cubain, pays communiste ! », précisa-t-il). Nous nous sommes alors interrogée-es sur les raisons de l'ire de l'édile. On peut imaginer que Serge Pommelet s'est senti personnellement interpellé sur la question des collusions public-privé. Il est en effet le PDG du groupe HURO dont fait partie l'entreprise Ectra, partenaire privilégié de STMicroelectronics (on rappelle que les deux entreprises sont suffisamment liées pour que la deuxième enquête publique sur l'agrandissement de ST, en 2024, estimait que l'extension de Ectra faisait partie intégrante du projet). M. Pommelet peut donc être considéré comme un bénéficiaire direct de l'agrandissement de ST. Ceci explique-t-il pourquoi M. Pommelet s'en est pris physiquement à nous aujourd'hui, alors que nous dénonçons les collusions public-privé ?\*



Autre hypothèse : l'élue aurait-il été offensé de n'avoir pas été mis à l'honneur lors de ce rassemblement (ni masque, ni tee-shirt à son effigie) ? Dans une saine volonté d'apaisement des conflits, notre collectif veillera à réparer cette offense lors de son prochain rassemblement.

SStopMicro,  
30 septembre 2025

- 2 -

# « NOUS NE SOMMES PAS D’AFFREUX BÉTONNEURS »

**Les magouilles de la Communauté de Communes pour livrer les terres du Grésivaudan aux industries de l’électronique**



Les vergers ont disparu pour laisser place à une monoculture de puces électroniques. La commune a été envahie de bretelles d’autoroutes, d’usines gigantesques et de hangars commerciaux. Les clôtures lumineuses ont effacé les étoiles, les produits toxiques et les gadgets connectés prolifèrent. Ces dégradations ne se sont pas réalisées toutes seules. Voilà quelques années que la Communauté de Commune le Grésivaudan (CCLG) se fait la plus fervente alliée de l’expansion industrielle locale, peu importe son coût : qu’il soit en euros, en terres bétonnées ou en pollutions.

Cependant, la CCLG n’aime pas qu’on dénonce la bétonisation qu’elle nous impose. Agacé des critiques touchant à sa gestion foncière, Jean-François Clappaz, en charge du développement industriel et de la stratégie foncière à la CCLG, se défendait : « Le Grésivaudan n’est pas un territoire d’affreux bétonneurs », écrivait-il au Dauphiné Libéré le 4 Juillet 2025. C’est un affreux mensonge et nous entendons le montrer.

## **Préparer les terrains, devancer les extensions**

Aujourd’hui, c’est pour préparer l’extension de l’usine Soitec que la ComCom organise la destruction de dix hectares de terres cultivées à Bernin. En 2022, Soitec a déclaré vouloir encore s’agrandir pour augmenter sa production de substrats de silicium destinés à alimenter les gadgets électroniques qui prolifèrent partout : voitures connectées, smartphones, bombes ... Pour la ComCom, le bienfondé de cette ambition ne se questionne pas, et elle s’est directement exécutée pour porter à leur place l’extension de

la Zone d'Activités Économiques (ZAE) du Parc des Fontaines, sur laquelle est située l'usine. Elle a confié la réalisation du projet à l'entreprise Isère Aménagement, et a commencé à procéder aux démarches nécessaires pour rendre les terres bétonnables. En 2024, Soitec a officiellement suspendu son projet d'agrandissement. Cela n'a pas fait reculer la CCLG, qui maintient fermement son intention de bétonner ces terres (1). Après avoir organisé une enquête publique largement désertée, il lui restera à exproprier les agriculteurs et à viabiliser les terrains pour enfin les vendre à Soitec. Vous trouvez indigne le zèle servile auquel s'adonne la CCLG pour répondre à la voracité foncière des industries ? C'est pourtant sa spécialité. Dans cette région où le foncier est en tension, la CCLG a l'habitude de préempter les terrains pour les extensions futures de ses usines favorites. Elle en a déjà vendu à l'usine crolloise STMicroelectronics (ST) pour son extension actuelle, mais ça ne suffit toujours pas : elle en a acquis d'autres en octobre 2022, et assume son ambition : « afin de faciliter les projets économiques en cours, et en particulier le développement de la société STMicroelectronics, il convient de procéder à l'acquisition de foncier économique »<sup>1</sup>.

### **Passe-droits et service premium**

Il n'y a pas que pour le foncier que la ComCom se met au service des industriels. Pour fabriquer leurs puces, ST et Soitec consomment des quantités astronomiques d'eau potable et ont toujours plus soif. Ils achètent leur eau à la CCLG qui l'achète au réseau de Grenoble. Sur leur demande et en prévision des agrandissements à venir, la CCLG a financé entre 2022 et 2023 l'agrandissement des canalisations qui alimentent Crolles et Bernin : 10 millions d'euros<sup>2</sup>. Un investissement d'autant plus à perte qu'avec les retards pris par les extensions, les usines leur achètent moins d'eau que prévu. Tandis que les profits restent privés, la CCLG décide de socialiser les risques. La dévotion de la CCLG n'est qu'une manifestation parmi d'autres de la soumission de tous les pouvoirs publics aux exigences des industries de la microélectronique. Leurs extensions auraient du être contraintes par la loi Zéro Artificialisation Nette ? L'État les en exonère. ST juge contraignant de rester en dessous des seuils de rejets de certains polluants (azote, cuivre...) après son extension ? Le préfet ré-élève ces seuils sous l'autorité de la DREAL<sup>3</sup>. Etc. Cet assistanat aux entreprises de l'électronique se retrouve aussi sous forme de cash. En plus des divers plans Nanos qui font ruisseler chaque année des millions d'euros jusqu'à elles, ST a reçu 2,9 milliards d'argent de l'État pour financer son extension.

### **Le béton appelle le béton**

Quand quelque chose grandit dans cet « écosystème » fait de canalisations métalliques et de camions poids lourds, de produits toxiques en symbiose avec des machines high-tech graissées au jus de cerveau, il faut que tout le reste grandisse pour suivre la cadence. À Crolles et Bernin, de nombreuses entreprises fournissent ST et Soitec et projettent déjà de s'étendre. FluidInox, qui fabrique des tuyauteries, a déjà acheté à la ComCom des terrains

1 Délibération du conseil communautaire du 17 octobre 2022, 18DEL-2022-0327.

2 1,7 pour les travaux de renforcement (DEL-2021-0334), le reste pour les travaux de remplacement des canalisations.

3 Voir notre article: ST écocidaire, préfecture complice. <https://stopmicro38.noblogs.org/post/2023/12/15/st-ecocidaire-prefecture-complice/>

pour s'agrandir. UnitySC, qui fait des équipements d'inspection pour l'industrie de l'électronique, construit une nouvelle usine en ce moment à St-Ismier. ECTRA, qui entrepose les produits toxiques de ST et Soitec, a augmenté ses capacités de stockage pour suivre les extensions de ces dernières, et est passé Seveso Seuil Haut. Son directeur, Serge Pommelet est aussi conseiller communautaire. Conflit d'intérêt ? C'est plutôt le signe d'une collusion structurelle : leurs intérêts sont les mêmes. Comme le disait le premier adjoint au maire de Crolles François Brottes : « Ici, les élus ont été vaccinés à la high-tech. Cela permet d'avancer plus vite et d'éviter de se poser des questions métaphysiques ». Le dynamisme technologique exige qu'on adapte le territoire à ses contraintes. Les différentes extensions prévoient d'intensifier les flux de déchets, de marchandises et de travailleurs dans le coin. « Le développement des industriels nous impose de résoudre les problèmes d'alimentation en eau, mais aussi de logement, d'alimentation et de mobilité », nous dit François Bernigaud, un autre élu. Une tâche que la CCLG exécute avec autant de dynamisme ! Après avoir financé à plus de 5 millions d'euros la construction d'une bretelle d'autoroute à St-Ismier en 2019, elle s'attaque en ce moment à la construction d'une nouvelle voie de transports en commun sur l'A41 pour desservir Crolles et Bernin, ainsi qu'au projet de nouveau RER urbain. Elle finance ainsi à 30% les 26 millions d'euros investis pour agrandir la gare de Brignoud. Tous ces travaux sont motivés par l'intensification prévue des activités industrielles. Le fait que STMicronics organise aujourd'hui un plan de licenciement, après sa promesse de recruter un millier de nouvelles personnes, ne semble pas semer le doute à la CCLG. Elle continue à préparer le terrain, pour plus tard, pour d'autres : pourvu qu'il s'agisse de béton prêt à l'emploi pour produire des puces.

### **On ne va pas les laisser bétonner notre avenir ?!**

Voulons-nous continuer à voir le Grésivaudan transformé en Silicon Valley française ? À être envahi-es de gadgets connectés ? Que nous soyons riverain-es des usines ou simples habitant-es de ce monde qui se dégrade et se numérise, ces choix nous appartiennent à toutes et à tous. Les transformations que nous subissons ne sont pas inéluctables, elles sont le fruit de projets politiques, portés ici-même. Lors de ce Conseil Communautaire du 29 Septembre 2025, la CCLG délibérera sur le contrat de cession d'aménagement de l'extension de la Zone d'Activité Économique qui doit accueillir Soitec. Si c'est ici que s'organise le projet de dégrader nos conditions d'existence, c'est ici que nous devons nous y opposer.

SStopMicro,  
29 Septembre 2025

- 3 -

# ECTRA : LA MACHINE À TRANSFORMER LES PRODUITS TOXIQUES EN OR

Surpris par la véhémence de l'intervention de M. Pommelet lors de notre rassemblement contre la collusion public-privé du 29 septembre dernier, nous avons mené l'enquête. D'où vient l'argent qui lui permet de fumer à la chaîne des cigares cubains ?

Il apparaît que M. Pommelet dirige une entreprise très liée aux industriels des semi-conducteurs (STMicroelectronics et Soitec en tête). Le secteur de l'électronique étant fleurissant, M. Pommelet s'est versé cette année, salaires non compris, 893 000 euros de dividendes. Plongeons dans l'univers de la logistique de la high-tech, cette alchimie moderne qui transforme la manipulation de matières dangereuses en espèces sonnantes et trébuchantes.

## Que fait Ectra ?

Les riverains de l'usine STMicroelectronics de Crolles ont l'habitude de voir ces petits camions blancs ornés du logo « Ectra ». L'entreprise Ectra, dirigée par M. Pommelet, est en effet un sous-traitant privilégié de ST. Spécialisée dans la logistique et les services associés auprès des entreprises industrielles, c'est un « super sous-traitant » qui fournit aux usines les produits – en particulier les produits dangereux, toxiques et inflammables – dont elles ont besoin. L'entreprise exploite plusieurs entrepôts et sites de stockage principalement en région Rhône Alpes et gère une flotte de petits camions.



Tout commence en 1981. L'entreprise Emballage Conditionnement Transit Rhône Alpes, alors située sur le site Bouchayer-Viallet de Grenoble s'occupe d'emballage. Ses activités évoluent, et à partir de 1993, elle se tourne vers la prestation logistique. Dès 1997, le secteur du semi-conducteur est déjà l'un des secteurs phares d'Ecetra et ST est l'un de ses gros clients. La même année, elle crée un département « marchandises dangereuses » et Serge Pommelet rejoint l'entreprise<sup>4</sup>. C'est en 2007 que M. Pommelet prend la présidence d'Ecetra. Son objectif ? « Développer les activités logistiques et d'implanter le siège Ecetra à Crolles pour pérenniser le partenariat avec STMicroelectronics et asseoir son image dans le secteur du semi-conducteur. »<sup>5</sup>

## Logistique + électronique : il y a comme un hic

A l'heure actuelle, les liens avec ST sont nombreux, et les deux entreprises sont des partenaires privilégiés l'une pour l'autre, même si évidemment elles n'ont pas la même ampleur. Rappelons que ST est un groupe international employant 45 000 personnes à travers le monde, dont 5 000 sur le site de Crolles, alors qu'Ecetra emploie 80 personnes dont 60 à Crolles<sup>6</sup>. Pour ST, Ecetra est donc un sous-traitant bien pratique, mais microscopique. Pour Ecetra, par contre, ST est la poule aux œufs d'or. Ainsi, le site de Crolles, construit en 2019 en face de STMicroelectronics, est un projet à destination spécifique de la microélectronique<sup>7</sup>. Plus de la moitié de la surface y est consacrée à ST<sup>8</sup>.

*« C'est notre principal client, avec qui nous réalisons 25% de notre chiffre d'affaires, explique Serge Pommelet, dirigeant d'Ecetra. Leur site est situé juste en face de notre entrepôt nouvelle génération. Il était évident que nous devons géographiquement nous rapprocher d'eux, pour leur apporter des solutions performantes dans les meilleurs délais. Ainsi, tous les produits qui entrent dans la fabrication de leurs composants micro-électroniques seront stockés dans des conditions optimales de sécurité et de fiabilité ».*<sup>9</sup>

L'intrication des activités des deux entreprises est telle que lors de la deuxième enquête publique sur l'extension de ST, en 2024, les commissaires enquêteurs avaient considéré que l'agrandissement à venir d'Ecetra font partie intégrante de l'extension de ST<sup>10</sup>.

*« Les principaux clients de ce site d'ECTRA sont le CEA, Soitec et STMicroelectronics<sup>11</sup>. »* Soitec est une entreprise qui conçoit et fabrique des substrats pour l'électronique, et le

4 <https://www.rezolog.com/serge-pommelet-rezolog-et-ecetra/>

5 Les informations sur l'histoire d'Ecetra proviennent de <https://www.rezolog.com/il-etait-une-fois-ecetra/> et de <https://www.ecetra.fr/entreprise-ecetra-logistique>

6 [https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/66469/435208/file/DAE\\_ECTRA+Descriptif+projet+V+3+Non+confidentiel.pdf](https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/66469/435208/file/DAE_ECTRA+Descriptif+projet+V+3+Non+confidentiel.pdf), page 19

7 <https://mesinfos.fr/auvergne-rhone-alpes/ecetra-se-dote-d-un-entrepot-securise-pour-la-microelectronique-66437.html>

8 [https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20240731-ap-1729-icpe-extensionst-crolles-38\\_definitif.pdf](https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20240731-ap-1729-icpe-extensionst-crolles-38_definitif.pdf)

9 <https://www.rezolog.com/ecetra-crolles/>

10 [https://www.isere.gouv.fr/index.php/contenu/telechargement/76400/597184/file/1\\_Rapport\\_pages\\_1\\_%C3%A0\\_312.pdf](https://www.isere.gouv.fr/index.php/contenu/telechargement/76400/597184/file/1_Rapport_pages_1_%C3%A0_312.pdf), page 86 notamment.

11 DREAL Isère, Rapport de l'Inspection des installations classées, visite d'inspection du 15/12/2023, <http://georisques.gouv.fr>

laboratoire d'électronique et de technologie de l'information du CEA (CEA-LETI) est un centre public de recherche et développement en électronique sur la Presqu'île de Grenoble. Rappelons que tant ST que Soitec sont des entreprises privées issues des brevets développés par le CEA-Leti, qui est l'institution mère de toute la microélectronique grenobloise.

Aujourd'hui,

*« Ectra travaille à moitié pour la microélectronique, notamment pour ST et Soitec. L'autre moitié se répartit entre l'industrie "classique", la pétrochimie et la distribution »<sup>12</sup>.*

Outre ST, Soitec et le CEA, on trouve parmi les clients d'Ectra les autres acteurs locaux de l'électronique<sup>13</sup>. Mentionnons :

- MEMSCAP, un fournisseur de composants électroniques travaillant notamment pour le marché de la défense, situé à côté de Soitec à Bernin, donc à quelques centaines de mètres de l'entrepôt<sup>14</sup>,
- Tronics Microsystems, un fabricant de matériel électronique travaillant partiellement pour l'industrie de la défense<sup>15</sup>, situé à Crolles, près de ST, donc également à très faible distance de l'entrepôt,
- Trixell – Thalès, un fabricant de matériel électronique situé à Moirans lié à l'industrie de la défense,
- Teledyne E2V, un fournisseur de semi-conducteurs travaillant notamment pour le marché de la défense basé à Saint-Egrève,<sup>16</sup>.

On notera que toutes ces entreprises dirigent une partie de leurs activités vers l'industrie de l'armement. On peut aussi rappeler que Teledyne E2V (anciennement Atmel) avait connu son heure de célébrité l'an dernier lorsque une centaine de militants avaient repeint sa façade en rouge pour dénoncer son rôle dans la guerre menée par Israël contre les Gazaouis.

La mission de Serge Pommelet – pérenniser le partenariat avec STMicroelectronics et asseoir son image dans le secteur du semi-conducteur – semble donc menée à bien ! .

## Dangers publics

Concrètement, l'activité d'Ectra, c'est de la gestion de stocks et l'approvisionnement des clients en produits chimiques. Nous avons documenté ailleurs la multiplicité des minerais, fluides, acides etc nécessaires à la fabrication de composants électronique<sup>17</sup>. En effet, ce qu'on appelle parfois « dématérialisation » est en fait un processus très matériel.

12 <https://www.presences-grenoble.fr/actualites-services-grenoble/ectra-un-logisticien-la-pointe-de-la-technologie.htm>

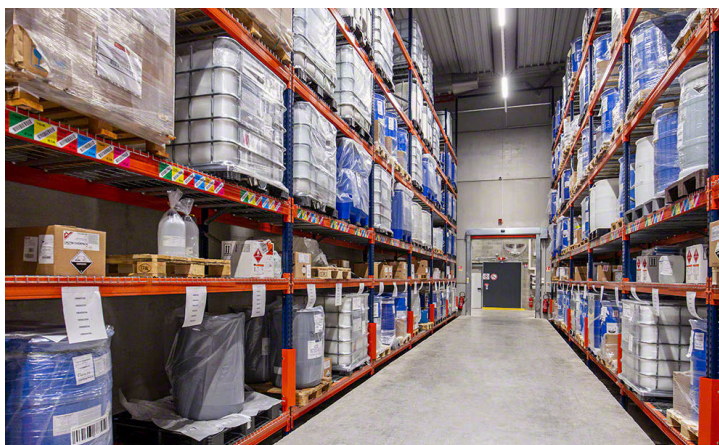
13 <https://www.presences-grenoble.fr/actualites-amenagement-grenoble/ectra-extrapole-l-entrepot.htm>, <https://www.rezolog.com/serge-pommelet-rezolog-et-ectra/>, <https://www.rezolog.com/ectra-crolles/> et <https://www.latribune.fr/auvergne-rhone-alpes-75/strategie/logistique/2019-07-08/logistique-ectra-regroupe-ses-activites-sur-un-nouveau-site-a-crolles-822455.html>

14 <https://memscap.com/fr/>

15 <https://www.opex360.com/2016/08/02/pepite-technologique-francaise-va-passer-pavillon-japonais/>

16 <https://lundi.am/Grenoble-100-personnes-desarmement-une-entreprise-militaro-industrielle>

Ectra stocke ainsi une grande variété de marchandises liquides, solides et gazeuses, dans des flacons de quelques centilitres jusqu'à des containers de 1000 litres<sup>18</sup> ou des palettes. Au total : 33 330 emplacements, 40 000 objets en stock, 30 000 références actives en stock<sup>19</sup>. Un tiers de la surface est dédiée à la zone « chimie », particulièrement sensible et sécurisée<sup>20</sup>. Le site fonctionne 24h/24h, avec 500 à 1000 opérations quotidiennes. La nuit une équipe de 2 à 3 personnes reste présente<sup>21</sup>.



De quels produits s'agit-il exactement ? Il est quasiment impossible de le savoir. En effet, la préfecture ne publie à ce sujet que des documents où les informations sensibles ont été supprimées. En voici un exemple<sup>22</sup> :

Malgré le caviardage de la préfecture, on peut grappiller quelques informations sur les substances stockées par l'entreprise dans des rapports administratifs. Parmi les produits « non dangereux » (préparations soumises à étiquetage au titre de la réglementation CLP mais pas par l'ICPE) on trouve essentiellement des préparations acido basiques : des acides sulfurique, chlorhydrique, phosphorique, nitrique..., des solutions de soude ou potasse, des solutions ammoniacales, des solutions peroxyde d'hydrogène...<sup>23</sup>

Le tableau ci-dessous présente les principaux produits stockés par catégories et par rubrique ICPE ainsi que les phrases de risque associées.

Tableau des stockages des produits principaux par rubriques et cellules

Rub ICPE	Cellule	Catégorie de produits	Qté (t) / produit	Stock total (t)	Phrase de risque principale
4110-2	W				H310 cat1, H300 cat1, H330 cat1
4120-2	W				H310 (cat2)
4130-2	W				H331 (cat3)
4140-2	W- Y				H301( cat3)
4150-2	W				H370
4330	V-A- B- C				H224
4331	V- A- B- C				H225, H226
4421	X				H242
4422	X				H242
4431	V en armoire*				H250

Données Confidentielles

Pour le reste, à défaut de savoir précisément quels types de produits l'entreprise stocke, on peut apprendre les propriétés de ces produits. Globalement, « les produits spécifiques

17 Lire STopMicro (dir), *Anatomie d'une puce*, à paraître en 2026 aux éditions Le monde à l'envers.

18 <https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/66472/435220/file/Résumé+non+tech+Descriptif+ECTRA.pdf>

19 <https://www.rezolog.com/inauguration-ectra-du-14-juin-2019/>

20 Idem.

21 DREAL Isère, Rapport de l'Inspection des installations classées, visite d'inspection du 15/12/2023, <http://georisques.gouv.fr>

22 <https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/66469/435208/file/DAE+ECTRA+Descriptif+projet+V+3+Non+confidentiel.pdf>, page 39. Voir aussi les pages 22, 43, 44

23 <https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/66469/435208/file/DAE+ECTRA+Descriptif+projet+V+3+Non+confidentiel.pdf>, page 39

entreposés sont des substances comburantes, des liquides inflammables ainsi que des substances toxiques pour l'une des voies d'exposition. »<sup>24</sup> Il s'agit notamment de « préparations aqueuses acido basiques dont certaines présentent des caractéristiques toxiques, des préparations organiques et des solvants ». <sup>25</sup> On sait en outre qu'Extra pratique

*« le stockage de produits chimiques ayant des caractéristiques de toxicité aiguë de catégorie 1, 2 et 3 (rubriques 4110-2, 4120-2, 4130-2, 4140-2) et dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë ou chronique 1 (rubrique 4510-1). »*<sup>26</sup>

De façon plus large, les produits qui justifient un classement ICPE du site peuvent avoir les propriétés suivantes : explosifs (13XX), inflammables (14XX, 43XX), combustibles (15XX), corrosifs (16XX), radioactifs (17XX), toxiques (41xx), explosifs (42xx), autoréactifs (44xx), dangereux pour l'environnement (45xx)<sup>27</sup>... Impossible cependant d'affirmer avec certitude quels produits l'entreprise manie du fait du secret industriel qui entoure les activités de l'entreprise.

La préfecture caviarde les documents communiqués au public pour la raison que les matières utilisées par les industriels de l'électronique et stockés par Extra sont **dangereux**. Le site de Crolles est ainsi classée Seveso seuil haut et ICPE, pour « installation classée pour la protection de l'environnement. ».

Concernant l'ICPE, ce terme désigne les bâtiments qui peuvent avoir des impacts (pollution de l'eau, de l'air, des sols, etc.) et présenter des dangers (incendie, explosion, etc.) pour l'environnement, la santé et la sécurité publique. Les installations classées ICPE sont classées selon le niveau de danger qu'elles présentent. Des moins dangereuses aux plus dangereuses : déclaration, enregistrement, autorisation<sup>28</sup>. Dans notre cas, depuis 2023, le site d'Extra relève du domaine de l'autorisation<sup>29</sup>, autrement dit *le plus* dangereux.

Concernant la classification « Seveso seuil haut », c'est la quantité de substances toxiques pouvant être stockées<sup>30</sup> (rubrique 4410, ceux figurant sur le tableau censuré de la préfecture) qui impose à l'entrepôt des obligations en terme de sécurité, de contraintes spécifiques en terme de prévention, de mise en place de plans d'urgence, de limitation de l'urbanisation alentours, d'information des riverains. De ce fait, il est interdit à M. Pommelet de fumer des cigares cubains dans l'entrepôt. Comme le rappelait la mairie de

---

24 DREAL Isère, Rapport de l'Inspection des installations classées, visite d'inspection du 15/12/2023, <http://georisques.gouv.fr>

25 <https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/66472/435220/file/Résumé+non+tech+Descriptif+ECTRA.pdf>

26 <https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/66469/435208/file/DAE+ECTRA+Descriptif+projet+V+3+Non+confidentiel.pdf>

27 <https://aida.ineris.fr/inspection-icpe/principes-reglementaires/nomenclature-installations-classees>

28 <https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F33414>

29 [https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20230704-cr-css\\_gresivaudan\\_14.06\\_2023.pdf](https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20230704-cr-css_gresivaudan_14.06_2023.pdf), page 6

30 DREAL Isère, Rapport de l'Inspection des installations classées, visite d'inspection du 15/12/2023, <http://georisques.gouv.fr>

Bernin dans un document de prévention à destination des riverains : « Evitez toute étincelle ! »<sup>31</sup>

Précisons que l'entrepôt d'Ecetra est dans le voisinage immédiat de deux autres sites Seveso (l'un seuil haut, l'autre seuil bas) : STMicroelectronics et Soitec, deux des principaux clients d'Ecetra<sup>32</sup>.

## Par ici la moula

En société capitaliste, le *but* de l'entreprise n'est pas exactement de transporter, stocker et mettre à disposition de ses clients des substances dangereuses. C'est surtout de transformer le fruit de ce travail en argent bien concret. Comme les alchimistes du Moyen-Âge transformaient le plomb en or, Ecetra, transforme les produits toxiques en or ! Venons-en donc maintenant à l'organisation économique d'Ecetra. Comme on va le voir, ce n'est pas la partie la moins importante de l'affaire.

En 2015, Ecetra a rejoint le groupe Rezolog/Huro, dirigé par Serge Pommelet et Jean-Baptiste Nicola, qui regroupe des entreprises basés en Isère, Savoie et Haute-Savoie.

De façon générale, un groupe est composé :

- D'une maison-mère (holding) qui prend des participations dans une ou plusieurs filiales. La holding est une personne morale et n'a pas vocation à faire de chiffre d'affaires commercial : elle a vocation à percevoir des dividendes versés sur les résultats de la filiale.
- D'une ou plusieurs filiales qui sont aussi des personnes morales et ont une activité commerciale. Les filiales majoritaires sont détenues à plus de 50 % par la maison-mère. Quand la filiale fait du bénéfice, la holding peut décider de verser des dividendes qui remontent à la maison-mère en produits financiers.
- De participations dans d'autres entreprises dont elle détient une part minoritaire du capital (10 à 50%).

Dans le cas du groupe Huro, on trouve quatre filiales détenues à plus de 50 %<sup>33</sup>. Outre Ecetra, détenue à 100 %, on trouve Bonzi Emballages (emballages, Haute-Savoie), Interlogistic (logistique et stockage, Haute-Savoie), Logidyne (transport, Haute-Savoie). Le groupe compte également cinq entreprises en participation (de 10 à 50 % du capital) : Multi-services Grésivaudan (nettoyage de locaux, Crolles), Elodica (société de conseil, Lyon<sup>34</sup>), Espace logistique des Roches (location de biens immobiliers, Crolles, propriétaire du bâtiment d'Ecetra<sup>35</sup>), Evos Infogérance (prestations informatiques, Montbonnot), Axeriel (bureau d'études pour équipements électrotechniques, Gières).

31 *La feuille de Bernin*, journal municipal, n°31, décembre 2019,

[https://www.bernin.fr/uploads/Document/52/WEB\\_CHEMIN\\_5338\\_1577710925.pdf](https://www.bernin.fr/uploads/Document/52/WEB_CHEMIN_5338_1577710925.pdf)

32 <https://stopmicro38.noblogs.org/post/2025/12/05/evitez-toute-etincelle/>

33 Ces informations proviennent du site <https://www.pappers.fr>. Voir en particulier

<https://www.pappers.fr/entreprise/huro-488809104>, <https://www.pappers.fr/entreprise/vitalog-finances-groupe-832530224> et les pages connexes.

34 <https://elodica.fr/>

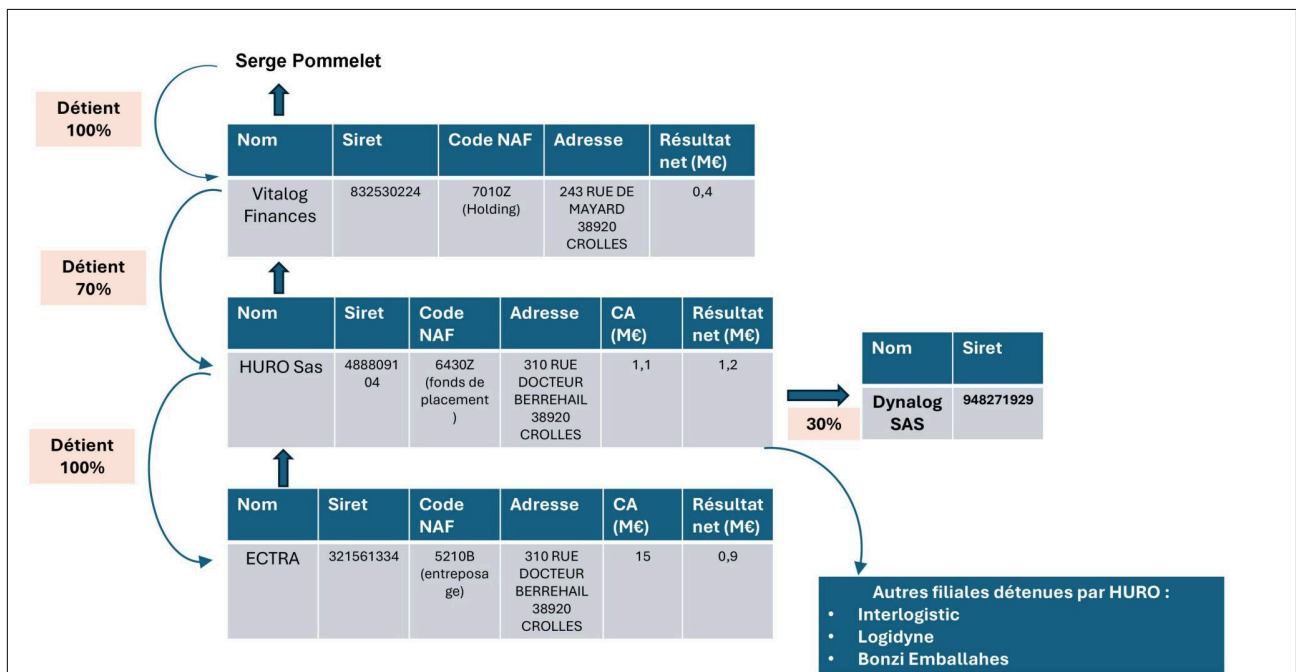
35 [https://fr.linkedin.com/posts/novelige-vinci-construction\\_chantier-construction-logistique-activity-7391741651389521920-jNT1](https://fr.linkedin.com/posts/novelige-vinci-construction_chantier-construction-logistique-activity-7391741651389521920-jNT1)

## Autres filiales de Huro

Source : <https://www.pappers.fr/entreprise/huro-488809104> (« Comptes 2025 » page 26)

Filiales et participations	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Dividendes encaissés
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>			
<b>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</b>			
BONZI EMBALLAGES	50 000	50 000	150 000
INTÉRLÔGISTIC	750 000	750 000	150 000
ECTRA	1 829 088	1 809 088	650 000
LOGIDYNE	305 210	305 210	300 000
<b>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</b>			
MULTI SERVICES GRESIVAUDAN	1 200	1 200	
ELODICA	500	500	
ESPACE LOGISTIQUE DES ROCHES	1 250	1 250	
EVÔS	5 000	5 000	
AXERIEL	81 290	61 836	

Toutes ces entreprises sont chapeautées par Huro SAS, un fond de placement domicilié à l'adresse d'Ectra, lui même détenu à 70 % par la maison-mère : Vitalog Finances, domiciliée elle à l'adresse de M. Pommelet.



Concrètement, la majeure partie des bénéfices de ces entreprises remontent vers Vitalog. Pour cette dernière, les activités sont prospères : en 2025 Vitalog a reversé 893 000 € de dividendes aux actionnaires. Or, il se trouve que Vitalog a pour particularité d'être détenue par un actionnaire unique : Serge Pommelet . Ce dernier s'est donc versé le 30 septembre dernier ces copieux dividendes (qui s'ajoutent aux éventuels salaires perçus au titre de ses activités de dirigeant d'entreprises) et aux 80 000€ de dividendes versés en 2024,

## EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

### RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET ADOPTEE

#### DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 402 498,60 euros en intégralité à la distribution de dividendes.

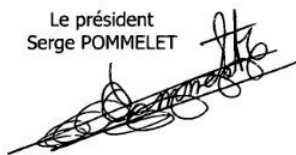
Par ailleurs, l'associé unique décide de prélever une somme de 490 501,40 euros sur les réserves facultatives afin de former un dividende global d'un montant de 893 000 euros, correspondant à 8 930 euros par action.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Dividende par action distribué au titre des trois derniers exercices			
Exercice	2022	2023	2024
Catégorie d'actions (1)	« O »	« O »	« O »
Revenu BRUT éligible à la réfaction de 40 % (2)	-	800,00 €	800,00 €
Revenu BRUT non éligible à la réfaction de 40 % (2)	-	-	-

(1) « O » = ordinaires  
(2) bénéficiaires soumis à l'impôt sur le revenu – article 158-3-2° du CGI

Le président  
Serge POMMELET



ainsi qu'aux 80 000€ de 2023<sup>36</sup>. Comme on le voit, le développement des capacités de production de STMicroelectronics profite directement à Ectra, donc à Serge Pommelet.

## Un conseiller au dessus de tout soupçon

L'année suivant l'inauguration du site de Crolles d'Ectra, Serge Pommelet était élu conseiller municipal à Crolles, sur la liste conduite par Philippe Lorimier. Il est depuis conseiller municipal délégué aux finances, à l'économie et à l'emploi depuis 2020. Cela l'a amené à être élu la même année au poste de Conseiller Délégué aux Finances, à l'économie et à l'emploi à la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Cette double casquette d'entrepreneur et de conseiller communautaire lui permet une connaissance fine des dossiers, même si cela produit parfois une confusion des genres. Ainsi, le 2 avril 2024, dans la cadre de la concertation sur l'agrandissement de ST, une réunion publique se tenait à Crolles. L'introduction de cette réunion publique était assurée par le conseiller municipal Serge Pommelet<sup>37</sup>. À aucun moment de la réunion, les participants à cet exercice de démocratie n'ont été informés des activités professionnelles de M. Pommelet qui, comme on l'a vu, tire une partie substantielle de ses revenus de l'agrandissement concerné. Dans un tel cas, la transparence et la neutralité qui font partie des valeurs de la CNDP en prennent un sacré coup.

Autre agrandissement, même mélange des genres : le projet d'extension de la Zone d'activité économique des Fontaines à Bernin, porté par la Communauté de communes Le Grésivaudan. Ce projet, dédié intégralement aux industries de la micro et nano

36 <https://www.pappers.fr/entreprise/vitalog-finances-groupe-832530224/comptes/VITALOG%20FINANCES%20GROUPE%20-%20Comptes%20sociaux%202025%2006-10-2025.pdf>, page 6.

37 [https://colidee.com/dataPlateformes/164/700/wysiwyg/Pictos/STMicroelectronics\\_CR%20R%C3%A9union%20publique\\_02.04.24.pdf](https://colidee.com/dataPlateformes/164/700/wysiwyg/Pictos/STMicroelectronics_CR%20R%C3%A9union%20publique_02.04.24.pdf)

électronique profitera nécessairement aux activités professionnelles du dirigeant d'Ectra, également élu à la CCLG.

Au travers du cas de M. Pommelet, c'est un système qui apparaît. Dans celui-ci, les intérêts privés et l'intérêt général sont sans cesse confondus : ST comme Soitec sont des entreprises privées issues des recherches publiques du Commissariat à l'Energie Atomique ; les deux actionnaires principaux de ST sont les Etats français et italien ; le projet d'agrandissement de Soitec est porté par la Communauté de Communes Le Grésivaudan (et non par l'industriel lui-même) ; les mairies modifient complaisamment leurs PLU pour satisfaire (ou anticiper) les besoins des industriels ; etc. Intérêts privés, intérêt public : tout se mélange, tout se confond. M. Pommelet ne forme qu'un cas extrême de cette confusion public-privé.

Prenons un peu de recul historique sur cette confusion. Il y a déjà trois cents ans, le philosophe Bernard de Mandeville, écrivait sa *Fable des abeilles*<sup>38</sup>, dans laquelle on trouvait la démonstration que « les vices privés font la vertu publique », une thèse reprise plus tard par Adam Smith.

*« Soyez aussi avides, égoïstes, dépensiers pour votre propre plaisir que vous pourrez l'être, car ainsi vous ferez le mieux que vous puissiez faire pour la prospérité de votre nation et le bonheur de vos concitoyens. »*<sup>39</sup>

*« Pour Bernard Mandeville, le vice, qui conduit à la recherche de richesses et de puissance, produit involontairement de la vertu parce qu'en libérant les appétits, il apporte une opulence supposée ruisseler du haut en bas de la société. Aussi, Mandeville soutient que la guerre, le vol, la prostitution, l'alcool et les drogues, la cupidité, etc. contribuent finalement "à l'avantage de la société civile" »*<sup>40</sup>.

On ne sait si la consommation de cigares cubains fait partie de la liste des activités qui contribuent finalement à l'avantage de la société civiles. Néanmoins, si l'on suit cette théorie libérale, on peut tout de même comprendre pourquoi le Grésivaudan est un territoire prospère et à quel point ses habitants sont heureux. En effet, avec des ingrédients tels que la manipulation de produits chimiques dangereux, l'approvisionnement de la filière électronique et de ses débouchés militaires et la circulation des bénéfices de l'entreprise vers « l'actionnaire unique », sans compter l'intrication générale public-privé et les passe-droits institutionnalisés, le Grésivaudan réunit tous les atouts pour une vertu publique très importante.

SStopMicro,  
5 janvier 2026

---

38 [https://fr.wikipedia.org/wiki/La\\_Fable\\_des\\_abeilles](https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Fable_des_abeilles)

39 Dany-Robert Dufour, « Les prospérités du vice », *Le monde diplomatique*, décembre 2017. Lire aussi Lire Dany-Robert Dufour, *Baise ton prochain. Une histoire souterraine du capitalisme*, Actes Sud, 2019.

40 Idem.

# UNE EXTENSION = DES EXTENSIONS

## Quand le béton de la microélectronique ruisselle sur le Grésivaudan

Une extension = des extensions : voici l'équation simple et toujours vérifiée dans le Grésivaudan. Dès que STMicroelectronics et Soitec, les deux mastodontes de la microélectronique implantés dans le Grésivaudan, s'étendent, ils entraînent systématiquement dans leur sillage d'autres extensions. Ce sont celles de leurs sous-traitants locaux, mais aussi d'infrastructures (réseau électrique, adduction d'eau, ouvrages routiers, etc.), ou encore des aménagements associés comme celui du torrent du Craponoz ou de la gare SNCF à proximité. Tout cela accompagné de son lot de modifications administratives : changements de PLU, classifications Seveso, etc. *Une extension n'est jamais seulement une extension*, elle s'inscrit dans un système qui se renforce et consolide son emprise matérielle à chaque fois que l'un de ses acteurs grossit. Elle résulte toujours de choix politiques, dont une partie est prise à échelle très locale, en particulier par *les affreux bétonneurs* de la communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG).

### Projet d'agrandissement de ST : un bref rappel

L'extension de ST, annoncée à l'été 2022, prévoit la création de 18 000 m<sup>2</sup> de salles blanches divisées en 6 nouveaux bâtiments de production, appelés *gateways*, d'une hauteur de 23 mètres (en rouge sur le schéma), en complément des trois bâtiments déjà existants<sup>41</sup>. À l'heure actuelle, les lignes de production qui devaient être construites n'ont pas été achevées : sur les six prévues (en rouge sur le plan ci-dessus), trois ont obtenu l'arrêté préfectoral qui rend possible leur mise en fonctionnement, l'une a ses fondations terminées mais pas sa salle blanche, et deux ne sont toujours pas sorties de terre<sup>42</sup>. Mais cette extension pharaonique ne s'arrête pas là, le projet prévoit également : une extension de la plateforme gaz, au nord de la plateforme existante ; le déménagement de la plateforme de gestion des déchets d'exploitation ; l'aménagement de deux nouvelles stations de traitement des effluents liquides (STEL, en orange sur le schéma ci-dessous), en complément de la STEL existante ; la création d'un parking silo (en violet) ; ainsi que la réalisation de trois nouveaux forages, d'une capacité de pompage de 150 m<sup>3</sup>/h chacun, destinés à approvisionner le site en eau en cas de défaillance ou maintenance d'un des dispositifs de recyclage des eaux.

Mais les aménagements pour l'extension de ST ne s'arrêtent pas là, car, lorsque le monstre de la microélectronique décide de doubler sa production, il faut également le nourrir toujours davantage : plus d'eau, plus d'électricité, plus de ressources... Les

41 Cela, afin d'augmenter l'activité de production de puces sur des plaquettes de 300 mm de diamètre pour passer de 10 000 plaquettes par semaine à 22 000 (soit une augmentation de 120 %).

42 *Le Monde*, 26/12/2025, <https://stopmicro38.noblogs.org/files/2026/01/isere.pdf>

infrastructures existantes qui l’approvisionnaient deviennent pour certaines obsolètes et doivent être restructurées pour correspondre aux nouveaux besoins du monstre.

Ainsi, en 2023, en vue de l’extension de ST et de l’augmentation de sa demande en eau, **les conduites qui acheminent l’eau potable, issue du réseau public, à l’usine ont été doublées sur 6 kilomètres aux frais de la CCLG** (pour 14 millions d’euros<sup>43</sup>), permettant de passer d’une capacité quotidienne d’approvisionnement de 21 500 m<sup>3</sup> à 29 000 m<sup>3</sup>. La même année, **un surpresseur plus puissant a également été ajouté pour augmenter le débit d’eau arrivant aux usines**, l’ancien permettait un débit de 700 m<sup>3</sup> par heure, le nouveau de 1 000 m<sup>3</sup> par heure.

**Le réseau électrique** lui aussi a dû être reconfiguré, à cause des extensions de STMicroelectronics<sup>44</sup> et Soitec (mais aussi suite au sabotage des lignes électriques qui passaient sous le pont de Brignoud) : les capacités du réseau ont été drastiquement augmentées, une nouvelle ligne électrique de 225 kV qui passe sous l’Isère et dans sa ripisylve a été enterrée par RTE pour desservir le site<sup>45</sup>, et un nouveau transformateur électrique plus puissant a été construit pour ST au nord de la STEL n°1.

En dehors de l’approvisionnement en ressources et des infrastructures afférentes, le développement des industriels pose d’autres problématiques pour le territoire : la question du logement et de la mobilité notamment<sup>46</sup>. Ainsi, **l’extension de la gare de Brignoud**<sup>47</sup> avec la création d’un terminus ferroviaire et l’ajout d’une troisième voie pour le projet de RER urbain (SERM) est directement liée à la présence des industries microélectroniques et de leur flux quotidien de travailleurs. Ce projet de près de 26 millions d’euros, principalement financé par l’État (45%) et par la CCLG (33%) est prévu à horizon 2035. L’agrandissement de la gare de Brignoud a pour le moment déjà conduit à l’expropriation de plusieurs agriculteurs, dont l’un de ceux également menacé d’expropriation par le projet d’extension de la ZAE des Fontaines. Dans le Grésivaudan, les agriculteurs sont souvent les premiers impactés par les agrandissements successifs du monstre de la microélectronique. Depuis des décennies celui-ci grappille toujours davantage de leurs terres.

---

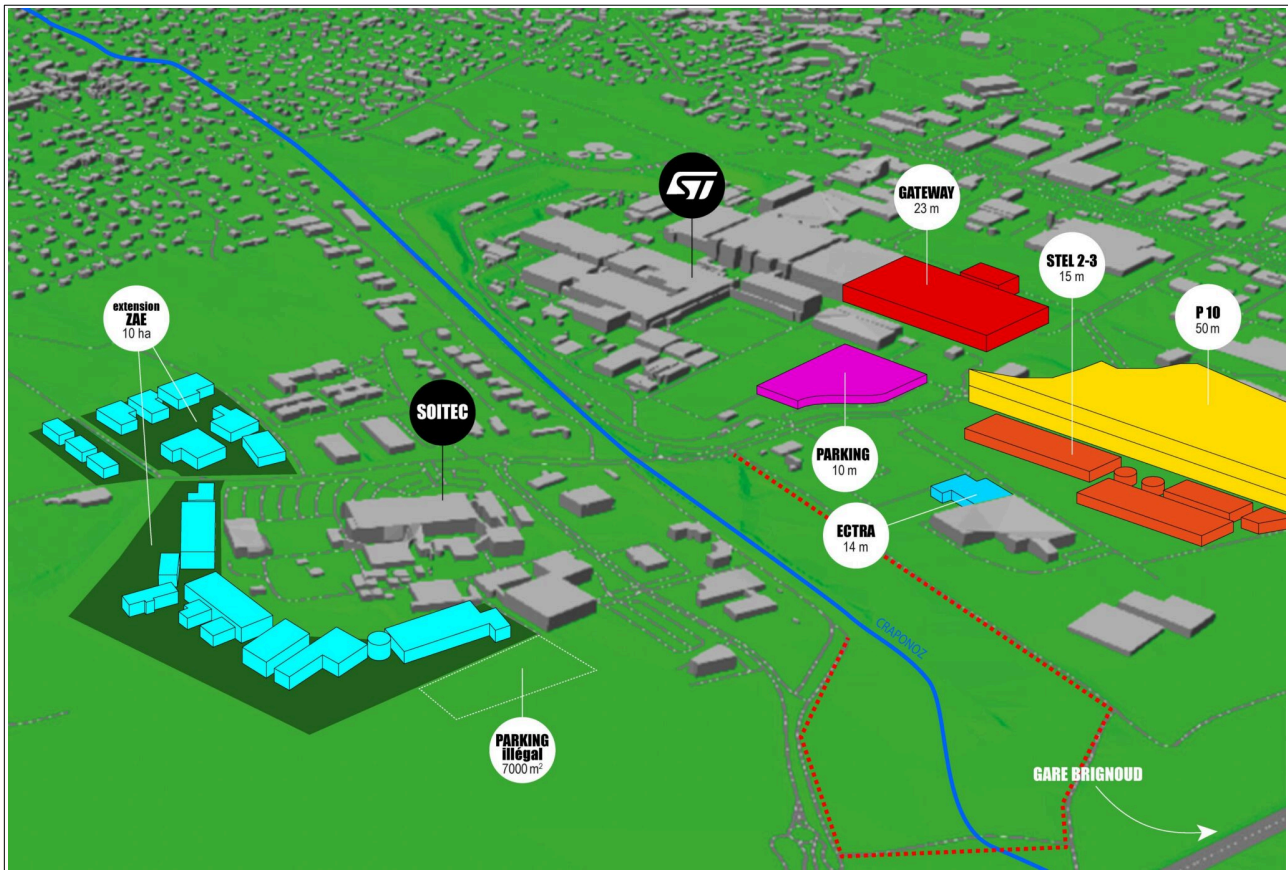
43 <https://mesinfos.fr/auvergne-rhone-alpes/leau-le-logement-et-les-mobilites-priorites-de-la-communaute-de-communes-du-gresivaudan-119015.html>

44 En 2023, la consommation électrique du site ST de Crolles était de 647 GWh ; après extension il est prévu qu’elle soit de 1100 GWh. (Source : Dossier de la concertation préalable du projet d’extension du site de Crolles de STMicroelectronics, p.50)

45 Rapport et conclusion de l’enquête publique de l’agrandissement de STMicroelectronics, page 87.

46 « Le développement des industriels nous impose de résoudre les problèmes d’alimentation en eau, mais aussi de logement, d’alimentation et de mobilité. » François Bernigaud

47 Gare la plus proche de ST et Soitec.



## Un « écosystème » industriel interdépendant

L'extension de la zone d'activité économique (ZAE) des Fontaines à Bernin, qui a été lancée à l'initiative de Soitec pour ses projets de nouvelles usines<sup>48</sup> prévoit une large place aux entreprises sous-traitantes. Ainsi, il est écrit dans la version provisoire de la demande d'autorisation environnementale de la ZAE des Fontaines : « Des entreprises de services et d'équipements des usines de semi-conducteurs (Applied Materials, Plasma-Therm, 40-30, Fluid'Inox, etc.) sous-traitantes de Soitec et de STMicroelectronics (...) actuellement localisées sur la ZAE actuelle du Parc des Fontaines dans des conditions contraintes souhaitent avoir un espace adapté à leur souhait de développement. » Il faut néanmoins souligner que cette extension de la ZAE des Fontaines, soit plus de 10 hectares pris sur des terres agricoles, ne répond officiellement à aucune demande. En effet, Soitec a publiquement renoncé à toute procédure d'extension, au moins pour l'instant, tandis que les sous-traitants ne semblent pas se précipiter pour « réserver des lots ».

Qui dit extension et doublement de la production dit aussi nouvelles machines et infrastructures pour faire fonctionner les salles blanches, nouveaux raccordements, etc. Ainsi, c'est tout un « écosystème » industriel qui se renforce car une entreprise dépend

<sup>48</sup> Lors du Conseil communautaire de la CCLG de décembre 2022. Voir <https://stopmicro38.noblogs.org/post/2024/11/23/contre-lagrandissement-de-soitec-et-de-la-zae/>

nécessairement d'autres entreprises, d'autres services et d'autres produits pour fonctionner.

« Une grande entreprise de semi-conducteurs peut s'appuyer sur pas moins de 16 000 fournisseurs hautement spécialisés » indique le Parlement Européen ; si l'immense majorité de ces fournisseurs est dispatchée aux quatre coins du globe<sup>49</sup>, une partie d'entre eux se trouve à proximité des usines. Cela s'explique notamment car les contrats qui les lient à ST et Soitec peuvent impliquer une présence sur site, par exemple pour l'entretien et la maintenance de machines. Ainsi, un coup d'œil à une carte des environs de STMicroelectronics et Soitec nous apprend que dans un rayon d'un kilomètre autour des usines se trouvent plusieurs de leurs principaux fournisseurs et sous-traitants : c'est le cas par exemple d'**Ectra** (qui assure le stockage et la logistique pour ST et Soitec) à Crolles ; de **Fluid'Inox** (entreprise spécialisée dans la tuyauterie industrielle inox et plastique, dont les clients sont les industriels de semi-conducteurs) ; d'**Applied Materials** (équipementier étasunien majeur dans l'industrie des semi-conducteurs, notamment en machines de dépôt et gravure)<sup>50</sup> ; d'**ASML** (entreprise néerlandaise de fabrication de machines de photolithographie pour l'industrie des semi-conducteurs) ; de **Corial-Plasma Therm** (équipementier en machines de gravure et dépôt pour l'industrie microélectronique) ; ou encore de **40-30** (entreprise de maintenance qui travaille pour ST et Soitec) à Bernin.

Un peu plus loin, dans la région grenobloise, on retrouve également d'autres fournisseurs de Soitec et ST : citons notamment l'équipementier **Lam Research** à Meylan, **KLA** à Montbonnot (un équipementier en métrologie qui travaille pour Soitec), **Novelus** qui fait de l'électrochimie pour les industries de la microélectronique, **Vêpres** à Claix qui conçoit les salles blanches de Soitec. Mais aussi des dizaines et dizaines d'autres comme **Equans** qui fait la ventilation des salles blanches de STMicroelectronics ou **Ponticelli** qui s'occupe de chaudronnerie industrielle.

Parmi ces entreprises de services et d'équipements pour les industriels de la microélectronique, certaines se sont agrandies ou prévoient de s'agrandir du fait des extensions de ST et Soitec. C'est notamment le cas d'**Ectra**, le principal sous-traitant de STMicroelectronics et Soitec qui assure le stockage et la logistique de tous les produits qu'utilisent les deux usines, notamment les produits chimiques. En 2023, pour accompagner l'extension de ST, l'entreprise a augmenté sa capacité de stockage, ce qui lui a valu de passer en classification Seveso Seuil Haut. Mais cela ne suffit pas à répondre aux demandes des industriels, l'entreprise est également en train d'agrandir ses bâtiments logistiques, dont plus de la moitié serviront à la mise en œuvre du projet d'agrandissement d'STMicroelectronics (3 837 m<sup>2</sup> pour STMicroelectronics, 2 171 m<sup>2</sup> pour ses autres clients)<sup>51</sup>. Le site d'Ectra est d'ailleurs situé juste en face de celui de ST et cet

---

49 Voir notre enquête « Ce que signifie 'relocaliser' »,

[https://stopmicro38.noblogs.org/files/2024/11/se\\_que\\_signifie\\_relocaliser.pdf](https://stopmicro38.noblogs.org/files/2024/11/se_que_signifie_relocaliser.pdf)

50 Le siège français est implanté en Isère, année de création de l'usine ST de Crolles.

[https://www.lemonde.fr/1-industrie-des-semi-conducteurs/article/2023/01/19/applied-materials-une-entreprise-moteur-de-l-innovation-francaise\\_6158506\\_331.html](https://www.lemonde.fr/1-industrie-des-semi-conducteurs/article/2023/01/19/applied-materials-une-entreprise-moteur-de-l-innovation-francaise_6158506_331.html)

51 Source : 2ème avis de la MRAE sur l'extension de STMicroelectronics (31/07/2024)

[https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20240731-ap-1729-icpe-extensionst-crolles-38\\_definitif.pdf](https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20240731-ap-1729-icpe-extensionst-crolles-38_definitif.pdf)

emplacement n'est pas dû au hasard : « [ST] c'est notre principal client (...) Leur site est situé juste en face de notre entrepôt nouvelle génération. Il était évident que nous devions géographiquement nous rapprocher d'eux, pour leur apporter des solutions performantes dans les meilleurs délais. ».

L'entreprise de tuyauterie **Fluid'Inox** a elle aussi entamé des démarches pour s'agrandir du fait de la croissance de son activité corrélée aux projets d'extension de ST et Soitec, ses principaux clients : plus de salles blanches, c'est plus de tuyaux pour qu'elles fonctionnent. Pour ce faire, en décembre 2024, La Communauté de Communes le Grésivaudan a vendu à l'entreprise 2 340m<sup>2</sup> de surface boisée au sein de la zone technologique de Crolles<sup>52</sup>.

### **Aménager l'espace : le public au service du privé**

On l'a vu avec l'extension de la ZAE des Fontaines : pas besoin d'un projet bien établi ou de demandes effectives pour bétonner à tout va. On bétonne, on goudronne et ça finira bien par trouver preneur... Telle est la stratégie foncière depuis plusieurs décennies dans le Grésivaudan : artificialiser à tout va afin de paver la voie et faciliter les futurs développements industriels. Récemment, Jean-François Clappaz, l'élu à l'économie de la communauté de communes du Grésivaudan venait clamer dans les pages du Daubé que « Le Grésivaudan n'est pas un territoire d'affreux bétonneurs ». Pourtant, force est de constater qu'elle l'est. En effet, la CCLG joue un grand rôle dans les divers projets d'extensions de l'industrie microélectronique locale. C'est notamment elle qui cède, loue ou acquiert des parcelles pour les besoins des industriels<sup>53</sup>. Elle ne cache d'ailleurs pas son projet de soutien indéfectible aux usines de semi-conducteurs : « afin de faciliter les projets économiques en cours, et en particulier le développement de la société STMicroelectronics, il convient de procéder à l'acquisition de foncier économique. »<sup>54</sup> ; « La communauté de communes souhaite accompagner la croissance de l'entreprise [ST] »<sup>55</sup>. Mais la soumission du public au privé ne s'arrête pas à la Communauté de Communes. Autre exemple : en juillet 2024 **la mairie de Crolles a discrètement révisé son plan local d'urbanisme (PLU) pour permettre la construction de bâtiments industriels pouvant atteindre jusqu'à 50 mètres de hauteur** (au lieu de 26m), soit l'équivalent d'une tour de 17 étages, sur la parcelle actuellement occupée par le parking P10 de ST. Nous avons matérialisé cette tour de 50 m que permet la révision. Puisque c'est maintenant permis, ce serait vraiment dommage que ST s'en prive... Gageons que l'entreprise a déjà quelques projets d'empilements de salles blanches prêts à sortir de ses cartons quand l'occasion se présentera...

---

52 DEL 2024-0438 de la CCLG

53 En octobre 2022, elle a par exemple acquis 44 314 m<sup>2</sup> sur la ZAE des Iles du Rafour et 85 536 m<sup>2</sup> sur la ZAE du Pré Noir « afin de faciliter les projets économiques en cours, et en particulier le développement de la société STMicroelectronics, il convient de procéder à l'acquisition de foncier économique.

54 DEL-2022-0327, conseil communautaire du 17 octobre 2022

55 DEL-2022-0020



Enfin, **les deux municipalités (Crolles et Bernin) agissent de concert pour l'aménagement des berges du Craponoz**, le ruisseau qui passe entre ST et Soitec. Contrairement à ce que laisse présager la communication officielle, là encore, il s'agit de travaux directement liés aux industries de la microélectronique. En effet, 1,2 million d'euros du projet de l'extension de la ZAE des Fontaines est destiné à l'aménagement du Craponoz.

Ainsi, les « affreux bétonneurs » du Grésivaudan font plus qu'accompagner le développement industriel des usines de puces, ils les anticipent décennie après décennie. La bête a toujours faim, donnons-lui le béton dont elle se nourrira bien un jour. Et, par la même occasion, pavons le terrain pour ses rejetons. Voici donc la philosophie des élus du Grésivaudan dopés à l'illusion d'une croissance sans fin et à l'illusion que l'industrialisation se fait sans impacts, ou si peu au regard des bénéfices induits. Pertes de terres agricoles, accroissement des risques industriels et des pollutions (eau, air, sols), impacts sur le trafic routier et sur la vie des riverains, déferlement numérique et informatisation de nos vies, nuisances aux quatre coins du globe, etc. : rien de tout cela ne compte, ou si peu, au regard d'une souveraineté fantasmée. À ces choix politiques venus d'en haut, nous opposons une extension de la lutte depuis le bas.

STopMicro,  
8 janvier 2026



## **Déjà parus ou à paraître aux éditions Le Monde À L'envers**

### **Anatomie d'une puce**

*L'impossible relocalisation des puces électroniques*

mai 2026

un livre collectif sous la direction de StopMicro

### **Toujours puce**

*Les macrodégâts de la microélectronique*

octobre 2024

une bande dessinée de Maud et Elsa Lecarpentier

Ces livres sont disponibles en librairies

## **Déjà parus, dans la même collection :**

### **life.augmented/death.augmented**

novembre 2023

*À quoi servent les puces fabriquées par  
STMicroelectronics et Soitec ?*

### **Pourquoi l'industrie de l'électronique prend l'eau**

décembre 2023

*Réponses aux principales questions liées à la lutte*

### **ST t'as tort !**

janvier 2024

*Argumentaire contre les agrandissements de  
STMicroelectronics et Soitec*

### **Soitec : 30 ans de nuisances sans merci**

avril 2024

*Historique de l'entreprise Soitec*

### **Ce que signifie « relocaliser »**

octobre 2024

*STMicroelectronics et Soitec : cas d'école du capitalisme globalisé*

Ces brochures sont disponibles auprès du collectif,  
et en téléchargementsur <https://stopmicro38.noblogs.org>



Dans cette brochure, nous analysons les liens étroits qui existent entre les entreprises de l'électronique du Grésivaudan, et nous montrons le soutien dont elles bénéficient de la part des autorités locales.

Ce soutien financier ne cache-t-il pas un mélange d'intérêts bien confus ? Les relations entre industriels et politiques ressemblent en effet à s'y méprendre à celles entre le bas du dos et des vêtements de corps.

Une brochure du collectif STopMicro.

Texte : janvier 2026.  
Première édition.

stopmicro@riseup.net  
<https://stopmicro38.noblogs.org>